Fiche de données de sécurité

SECTION I - IDENTIFICATION

IDENTIFIANT DU PRODUIT: Viroguard No Rinse
CODE PRODUIT : 4376-75
USAGE RECOMMANDÉ: Nettoyeur et désinfectant pour serpentin d'évaporateur
RESTRICTIONS D'UTILISATION: Aucune connue.
NOM DE L'ENTREPRISE: Nu-Calgon Wholesaler, Inc.
ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ: 2611 Schuetz Road, Saint Louis, MO 63043
TÉLÉPHONE DE L'ENTREPRISE : 800-554-5499
TÉLÉPHONE D'URGENCE: 800-255-3924

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION: Aérosol inflammable: Catégorie 2
Gaz sous pression: Gaz liquéfiés
MENTION DE DANGER(S): AVERTISSEMENT : Aérosol inflammable. Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé.
Ce produit contient le pourcentage suivant de produits chimiques de toxicité inconnue**:** S.O.
CONSEILS DE PRUDENCE: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. -Ne pas fumer. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. Récipient sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Conserver dans un endroit bien ventilé.
SYMBOLE:

DANGERS NON CLASSÉS AUTREMENT: S.O.

SECTION III – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT DANGEREUX	NUMÉRO CAS	POUR CENT
N-butane	106-97-8	1-5%
Propane	74-98-6	1-5%

SECTION IV - MESURES DE PREMIERS SECOURS

YEUX: Rincez immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si une irritation se développe.
INGESTION: Ne pas provoquer de vomissements sauf indication contraire de l'autorité médicale. Rincez-vous immédiatement la bouche avec de l'eau. Buvez de grandes quantités (1 qt, 2-4 verres) d'eau tiède. Consultez immédiatement un médecin.
INHALATION: Passer à l'air frais. Si la respiration est difficile ou inconsciente, administrer de l'oxygène. Si vous ne respirez pas, administrez une respiration artificielle. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
PEAU: Laver immédiatement à l'eau et au savon pendant 15 minutes. Retirez immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe.
DANGERS AIGUS POUR LA SANTÉ: Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation, une rougeur, des larmoiements. L'inhalation de brouillard ou de vapeurs peut provoquer une irritation respiratoire. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ : Une inhalation prolongée peut être nocive.
NOTE AU MÉDECIN: Le traitement de la surexposition doit être dirigé vers le contrôle des symptômes et de l'état clinique.

SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MILIEU EXTINCTEUR: Produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse, pulvérisation d'eau pour le refroidissement.
MILIEU D'EXTINCTION INAPPROPRIÉ : S.O.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Portez un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec une pièce faciale complète fonctionnant en mode de demande de pression positive avec des vêtements de protection du corps entier lors de la lutte contre les incendies. Éteignez toutes les sources d'inflammation. Utilisez un spray d'eau pour disperser la vapeur et refroidir les récipients exposés au feu. Empêchez le ruissellement de pénétrer dans les cours d'eau, les égouts ou l'approvisionnement en eau potable.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : INFLAMMABLES. Tenir à l'écart des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Défense de fumer. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Oxydes de carbone et d'azote.

SECTION VI – MESURES DE REJET ACCIDENTEL

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Se référer à la section VIII pour l'équipement de protection individuelle approprié.

SPILL: Éliminer toutes les sources d'inflammation. Absorbez avec des matériaux incombustibles comme la vermiculite, le sable ou la terre. Placez les déchets dans des contenants appropriés pour l'élimination des déchets.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Ne pas percer ou incinérer! **Si vide :** Placer à la poubelle ou proposer au recyclage si disponible. **En cas de remplissage partiel :** Appelez votre agence locale de gestion des déchets solides ou le 1-800-CLEANUP pour obtenir des instructions d'élimination.

STATUT RCRA : Le produit doit être entièrement caractérisé avant son élimination (40 CFR 261).

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE : Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Conserver dans un endroit frais et sec. Ne pas utiliser ou stocker avec des oxydants forts. Protéger de la lumière du soleil. Conserver dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Récipient sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.

AUTRES PRÉCAUTIONS: Tenir hors de la portée des enfants. Lisez et suivez les instructions sur l'étiquette du produit. Ils sont le meilleur guide pour utiliser le produit de la manière la plus efficace. L'étiquette vous donne également les précautions de sécurité nécessaires pour protéger votre santé.

INCOMPATIBILITÉ: Acides forts, alcalis forts, agents oxydants forts.

SECTION VIII – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT DANGEREUX	OSHA PEL	ACGIH TLV
N-butane	Non établi	1000 ppm
Propane	1000 ppm	1000 ppm

CONTRÔLES TECHNIQUES / VENTILATION: Ventilation générale et évacuation locale recommandées.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Non requis avec une utilisation normale. Portez une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA si les limites d'exposition sont dépassées.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Lunettes/lunettes de sécurité.

MESURES SUPPLÉMENTAIRES: Lavez-vous soigneusement les mains après la manipulation.

SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE: Mousse blanche

ODEUR: Parfum d'agrumes, odeur modérée d'ammoniac

SEUIL D'ODEUR : N/D

pH: 11,3 - 11,7

POINDE FUSION**T**/POINT DE**CONGÉLATION:** < 32 ° F (0 ° C)

POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION : > 212 °F (100 °C)

POINT D'ÉCLAIR: N / D

TAUX D'ÉVAPORATION: Lent

INFLAMMABILITÉ(solide/gaz): Aérosol inflammable

LIMITES SUPÉRIEURES/D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIVITÉ:

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ: S.O.

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ: S.O.

LIMITE D'EXPLOSIVITÉ INFÉRIEURE (%) : S.O.

LIMITE EXPLOISVE SUPÉRIEURE (%) : S.O.

PRESSION DE VAPEUR (mm Hg): N/D
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1): N / D
DENSITÉ RELATIVE (H2O=1) : 0,99 - 1,01 @ 77 °F (25 °C)
SOLUBILITÉ(S): 100% eau
COEFFICIENT DEPARTAGE : n-OCTANOL/EAU**(Kow):** N/D
TEMPÉRATURE D'AUTO-ALLUMAGE: N / D
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: N/D
VISCOSITY: N/D

SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : Aucune connue.
STABILITÉ CHIMIQUE: Stable.
RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES : Aucune connue.
CONDITIONS À ÉVITER : Températures supérieures à 122 °F et sources d'inflammation. Évitez les incompatibles.
MATÉRIAUXINCOMPATIBLES : Acides forts, alcalis forts, agents oxydants forts.
PRODUITDE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**S:** Oxydes de carbone et d'azote.

SECTION XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

ÀXINFORMATIONS ICOLOGIQUES: n-Butane (106-97-8) : CL_{50} (Inhalation, Rat, 4h) 30957 mg/m^3. **Propane** (74-98-6) : CL_{50} (Inhalation, Rat, 4h) 658 mg/L.
VOIES D'ENTRÉE: Yeux, Ingestion, Inhalation, Peau
YEUX : Non classé pour la corrosion ou l'irritation oculaire en fonction des résultats des essais du produit. Peut causer une irritation.
INGESTION: Non classé pour la toxicité orale aiguë en fonction des résultats des essais du produit. Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des crampes abdominales.
INHALATION: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Évitez de respirer la brume de pulvérisation.
PEAU : Non classé pour la toxicité cutanée aiguë en fonction des résultats des essais du produit. Non classé pour la corrosion ou l'irritation de la peau en fonction des résultats des tests du produit. Non classé pour la sensibilisation cutanée en fonction des résultats des tests de produit. Peut provoquer une irritation, une sécheresse, une rougeur avec un contact prolongé ou répété.
CONDITION MÉDICALE AGGRAVÉE: Aucune connue.
DANGERS AIGUS POUR LA SANTÉ: Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation, une rougeur, des larmoiements. L'inhalation de brouillard ou de vapeurs peut provoquer une irritation respiratoire. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ : Une inhalation prolongée peut être nocive.
CANCÉROGÉNICITÉ: OSHA: Pas **d'ACGIH:** Pas de **NTP:** Pas de **CIRC:** Pas **d'AUTRE :** S.O.

SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ECOTOXICITÉ: Éviter le rejet dans l'environnement. **Hydroxyde de potassium** (1310-58-3): LC_{50} (*Gambusia affinis*,96h) 80 mg/L.
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ: Le ou les composants de ce produit ne sont pas biodégradables.
POTENTIEL BIOACCUMULABLE: Ce produit ne devrait pas se bioaccumuler.
MOBILITÉ DANS LE SOL: Ce produit est mobile dans le sol.
AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES: Aucun connu.

SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ALIÉNATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Ne pas percer ou incinérer! **Si vide :** Placer à la poubelle ou proposer au recyclage si disponible. **En cas de remplissage partiel :** Appelez votre agence locale de gestion des déchets solides ou le 1-800-CLEANUP pour obtenir des instructions d'élimination.
STATUT RCRA : Le produit doit être entièrement caractérisé avant son élimination (40 CFR 261).

SECTION XIV - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ: Aerosols, Ltd. Qté.
CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.1
NUMÉRO ONU/AN: UN 1950
GROUPE D'EMBALLAGE : S.O.

EXPÉDITION AÉRIENNE
NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ: Aérosols, inflammables

CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.1
NUMÉRO ONU/AN: UN 1950
GROUPE D'EMBALLAGE : S.O.

EXPÉDITION PAR VOIE D'EAU:
NAVIRE (OMI/IMDG)
NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ: Aérosols
CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.1
NUMÉRO ONU/AN: UN 1950
GROUPE D'EMBALLAGE : S.O.
DANGERS ENVIRONNEMENTAUX EAU: S.O.

SECTION XV - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

STATUT TSCA: Tous les chemicals sont répertoriés ou exemptés.
CERCLA (COMPREHENSIVE RESPONSE COMPENSATION, AND LIABILITY ACT) : Acide éthylènediaminetétraacétique (EDTA) (60-00-4) Quantité déclarable = 5000 livres. **Hydroxyde de potassium** (1310-58-3) Quantité déclarable = 1 000 livres. **Nitrite de sodium** (7632-00-0) Quantité à déclarer = 100 livres. **Hydroxyde d'ammonium** (1336-21-6) Quantité à déclarer = 1 000 livres.
SARA 311/312 CATÉGORIES DE DANGER : Inflammable (gaz, aérosols, liquides, solides). Gaz sous pression.
SARA 313 INGRÉDIENTS À DÉCLARER : Ce produit ne contient aucun composant chimique dont le nombre de CAS connu dépasse lesniveaux de déclaration seuils*(de minimis)*établis par l'article 313 du titre III de la LEP.
CLEAN WATER ACT: L'acide éthylènediaminetétraacétique (EDTA) (60-00-4) est une substance dangereuse.
RÈGLEMENT DE L'ÉTAT: Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun produit chimique connu réglementé par la Proposition 65 de la Californie. **2-Butoxyéthanol** (111-76-2) : Inscrit dans les inventaires des substances dangereuses de l'État, les listes de droits à l'information et/ou les listes de qualité de l'air ou de polluants atmosphériques pour les États suivants : MA, PA, RI. **Alcool isopropylique** (67-63-0) : Inclus dans les inventaires des substances dangereuses de l'État, les listes de droits à l'information et/ou les listes de qualité de l'air ou de polluants atmosphériques pour les États suivants : CT, FL, IL, MA, MN, NJ, PA, RI, TN. **Acide éthylènediaminetétraacétique (EDTA)** (60-00-4) : Inclus dans les inventaires des substances dangereuses de l'État, les listes de droit à l'information et/ou les listes de qualité de l'air ou de polluants atmosphériques pour les États suivants : MA, PA. **Hydroxyde de potassium** (1310-58-3) : Inclus dans les inventaires des substances dangereuses de l'État, les listes de droits à l'information et/ou les listes de qualité de l'air ou de polluants atmosphériques pour les États suivants : CA, IL, LA, MA, MN, NJ, NY, PA, RI. **Nitrite de sodium** (7632-00-0) : Inclus dans les inventaires des substances dangereuses de l'État, les listes de droit à l'information et/ou les listes de qualité de l'air ou de polluants atmosphériques pour les États suivants : MA, NJ, PA.
RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE: Aucune information disponible.
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) : 16 %
Ce produit chimique est un produit pesticide homologué par l'Agence de protection de l'environnement et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes des lieux de travail des produits chimiques non pesticides. Voici les renseignements sur les dangers requis sur l'étiquette du pesticide :
ATTENTION: Provoque une irritation oculaire modérée. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Laver soigneusement avec de l'eau et du savon après manipulation et avant de manger, de boire ou d'utiliser du tabac. Contenu sous pression. Ne pas utiliser ou conserver près de la chaleur ou de la flamme nue. L'exposition à des températures supérieures à 130 °F peut provoquer une explosion. Ne jetez jamais un conteneur dans le feu ou l'incinérateur.
N° de règlement de l'EPA 44446-23

SANTÉ NFPA :	1	**SANTÉ DES IHM :**	1
INFLAMMABILITÉ NFPA :	0	**INFLAMMABILITÉ DE L'IHM :**	0
RÉACTIVITÉ NFPA :	1	**RÉACTIVITÉ HMIS :**	1
NFPA AUTRE:	Aucun	**PROTECTION HMIS :**	A

SECTION XVI - AUTRES INFORMATIONS

PRÉPARATION PAR: Roberto Cerón
DATE DE PRÉPARATION : 09/12/2013
DATE DE RÉVISION: 11/02/2021

S.O. = Sans objet; N/D = Non déterminé

AVERTISSEMENT: À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, il n'y a aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la pertinence de tout matériel relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit du seul danger existant. Les

informations contenues dans cette FDS ont été obtenues à partir de sources actuelles et fiables; cependant, les données sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude ou leur exactitude. Étant donné que les conditions de manipulation, d'entreposage et d'élimination de ce produit sont indépendantes de la volonté du fabricant, le fabricant ne sera pas responsable de la perte, des blessures ou des dépenses découlant d'une mauvaise utilisation des produits. Aucune garantie, expresse ou déduite, concernant le produit décrit dans la présente FDS ne sera créée ou inféréepar une déclaration dans cette FDS. Divers organismes gouvernementaux peuvent avoir des règlements spécifiques concernant le transport, la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination de ce produit quipeut ne pas être couvert par laprésente FDS. L'utilisateur est responsable de la conformité totale.